

**ASSOCIATION LA GRAINE
LES JARDINS FAMILIAUX DE FRONTIGNAN LA PEYRADE**

**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 2 FEVRIER 2019**

L'Assemblée Ordinaire de l'association "La Graine" s'est réunie sur convocation par courrier simple de la Présidente le samedi 2 février 2019 à 15h salle Bouvier Donnat - rue des Lierles à La Peyrade, concernant l'exercice 2018.

Le Bureau était composé de : Présidente : Mme Rosemonde Artasone/Ziri
Trésorière : Mme Marie Claude Tourvielle
Secrétaire de Séance : Mme Chantal Masson

Le quorum étant atteint, car 66 Adhérents sur 118 étaient présents ou représentés soit 55.93 %, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Rapport Moral.
- Rapport Financier.
- Prévisions Activités 2019.
- Elections des Membres du Bureau.

1) Rapport Moral 2018 :

La Présidente remercie les personnes présentes ce jour, ce qui prouve tout l'intérêt qu'elles portent à nos activités et au développement de notre Association.

L'an dernier, lors de notre dernière Assemblée Générale, l'Association La Graine comptait 112 adhérents à jour de leur cotisation, aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 118, soit une progression de 5%.

Durant l'année écoulée, nous avons participé à diverses manifestations (Semaine Européenne du Développement Durable...).

Lors de la réunion du Bureau Elargi du 30 août 2018, il a été décidé de bloquer la liste d'attente, car il y avait 25 personnes inscrites dont certaines depuis plus de 3 ans. Suite à cette décision, nous n'avons pas participé à la journée des associations du 2 Septembre.

Des travaux et des achats de matériels ont été réalisés sur les 3 jardins (Calade – Caramus – Méréville).

La Présidente rappelle quelques points importants :

Le fait d'être jardinier partenaire, ne donne nullement le droit d'attribution de la parcelle, si le titulaire venait à partir. C'est **uniquement dans l'ordre d'inscription sur la liste d'attente** que les attributions se font.

Rappel sur le fonctionnement des Comités de Jardin : Toute décision doit être prise à la majorité dans l'intérêt du jardin et des jardiniers.

Le Compte Rendu Moral a été approuvé à l'Unanimité.

2) Rapport Financier :

La Trésorière, Mme TOURVIEILLE Marie Claude fait un compte rendu des recettes et dépenses de l'exercice 2018 :

Recettes 3 780.87 € / Dépenses 4302.94 €, soit un résultat déficitaire de 522.07 €.

Le Rapport Financier a été approuvé à l'Unanimité.

Elle nous présente le Budget Prévisionnel pour 2019 d'un montant de 4560 €.

Le Budget Prévisionnel a été approuvé à l'unanimité.

3) Prévisions d'Activités pour 2019 :

Pour cette nouvelle année, la Présidente renouvelle le vœu de trouver un terrain pour un quatrième jardin, afin de pouvoir satisfaire les 20 personnes en attente, prévoit la participation à la Semaine Européenne du Développement Durable et à la Journée des Associations dans le cas où la liste d'attente baisserait fortement.

Chaque Comité de Jardin, ayant fait remonter des souhaits, ils seront réalisés dans la mesure des possibilités :

La Calade :

Remise en état de fonctionnement du système d'arrosage :

- Changer un robinet probablement déjà endommagé par le gel.
- Installer une vanne en ligne à l'extérieur du local technique, ainsi il ne serait pas nécessaire de vidanger le sur-presseur pour vidanger le réseau d'arrosage.
- Cette modification nécessiterait la réalisation ou l'installation d'un regard adapté pour protéger la vanne.
- Agrandissement du local technique, curage du puits, maintenance des équipements existants, plantation de massifs mellifères, arbres fruitiers. L'ensemble est estimé à 1200 €.

Caramus :

- Plantation de plants de Lavande, rien d'autre n'a été demandé à ce jour. 150 € environ.

Méréville :

- 1 cabanon à outils en bois de 4 m2 montant 549 €.
- Toilettes sèches constituées d'un WC avec un seau avec sac, aucune évacuation extérieure pour un montant de 299 €. Ce WC serait placé à l'intérieur du cabanon et chacun pourrait jeter le sac poubelle. Il faudrait prévoir 200 € pour les frais divers éventuels : sol fermeture etc...

Les Prévisions d'Activités pour 2019 ont été approuvées à l'Unanimité.

Un adhérent, Mr Eduardo SERODIO, nous rappelle que cette année notre Association fête ses « 10 Ans », nous organiserons donc une fête à cette occasion.

4) Mot de la Municipalité :

Madame Y. Cocquery qui représente la Mairie de Frontignan, nous dit sa satisfaction concernant notre Association et l'intérêt qu'elle porte à trouver un autre terrain pour satisfaire les demandes en attente.

5) Elections pour les membres du Bureau de La Graine :

Se présentent :

Mme ARTASONE/ZIRI (Méréville) et Mme SINOT Isabelle (Caramus) : toutes les deux ont été élues à l'Unanimité.

Afin que tous les jardins soient représentés, conformément aux dispositions statutaires, sera coopté 1 adhérent issu de la Calade.

6) Proposition pour les nouveaux tarifs :

- Adhésion : 10 €.
- Jardin jusqu'à 50 m2 : 20 €.
- Jardin jusqu'à 70 m2 : 30 €.
- Jardin jusqu'à 100 m2 : 40 €.

Les Tarifs ont été approuvés à l'Unanimité.

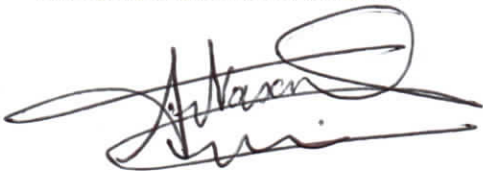
Une permanence sera assurée sur chaque Jardin, pour les paiements. Tous les adhérents seront informés (de préférence par mail) des dates décidées par le Bureau.

Il sera demandé à chaque jardinier de présenter sa Carte d'Adhérent (qui a été donnée l'année dernière) qui sera tamponnée « La Graine 2019 », ainsi qu'une attestation de Responsabilité Civile en cours de validité.

Il est rappelé que dans le mois qui suit l'Assemblée Générale, les jardiniers de chaque jardin devront se réunir pour élire les membres de leur Comité de Jardin

L'ordre du jour étant épuisé à 17 H 30, la Présidente, met fin à l'Assemblée Générale, et nous convie au verre de l'Amitié.

**La Présidente,
Mme R. ARTASONE/ZIRI**



**La Secrétaire,
Mme C. MASSON**

